

# LES EVOLUTIONS ECONOMIQUES DANS LA LOIRE

## Sommaire

Economie ligérienne	3
Industrie	7
Construction	10
Commerce	13
Services	16
Artisanat	19
Commerce international	22
Relocalisation ou réindustrialisation ?	24

## Le partenariat

En 1998, Emplois Loire Observatoire et epures, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise, ont souhaité mettre en commun leurs compétences au profit d'un dispositif partenarial d'observation économique, au service du territoire et de ses acteurs. Le partenariat s'est très vite étoffé pour rassembler toutes les structures locales qui réalisent de l'observation économique : d'abord la CCI LYON METROPOLE SAINT-ETIENNE ROANNE puis, en 2010, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes-Loire et, plus récemment, l'Urssaf Rhône-Alpes et l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne. Cette observation coordonnée, quantitative et qualitative, renouvelée tous les ans, vise à aider les acteurs à mieux orienter l'action publique économique de leurs territoires.

## Les évolutions économiques en 2021-2022, en bref

L'année 2021 a été marquée par la sortie de la crise sanitaire se traduisant par une forte reprise de l'activité économique (une hausse du PIB de 6,8 % en 2021) et donc de l'emploi. Les effectifs salariés ligériens s'établissent en 2021 à 189 500 postes. Ils augmentent de 2,6 %, soit une hausse plus faible que celle de la France (+ 3,7 %) et que celle de la région Auvergne-Rhône-Alpes (+ 4,7 %). En 2021, le taux de chômage a fortement baissé pour atteindre 7,0 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2022. Les projets de recrutement des entreprises en 2022 ont dépassé leur niveau de 2020 (besoins exprimés en novembre 2019). Cela implique des tensions sur les recrutements. En effet, 63 % des projets de recrutement sont jugés difficiles contre seulement 50 % les années précédentes.

Après un bon début d'année 2022, les chiffres partiels pour cette année montrent le basculement dans une nouvelle période d'incertitudes pour les acteurs économiques du territoire avec en toile de fond le conflit en Ukraine, les difficultés d'approvisionnement en matières premières, une inflation galopante et une crise énergétique. En effet, les défaillances d'entreprises sont en hausse et le taux de chômage a légèrement remonté entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> trimestre 2022 (de 7,0 % à 7,3 %). Malgré tout, le PIB devrait augmenter de 2,6 % en 2022 selon l'INSEE, avant possiblement un net fléchissement en 2023 avec une croissance de seulement 0,5 %.

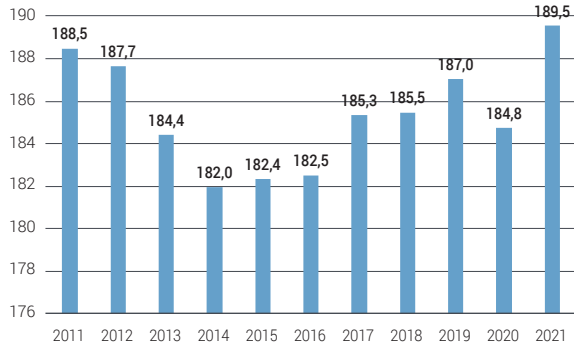




# ECONOMIE LIGÉRIENNE

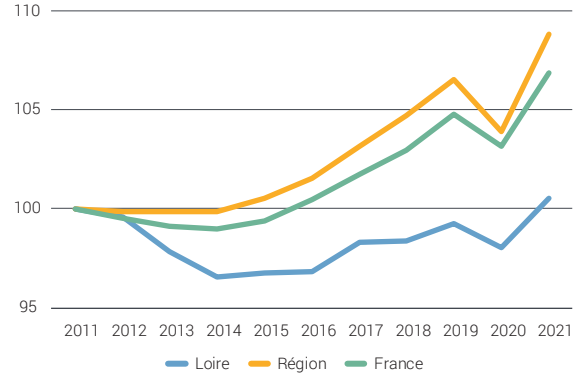
## L'EFFECTIF SALARIÉ PRIVÉ

### Effectifs ligériens (en milliers)



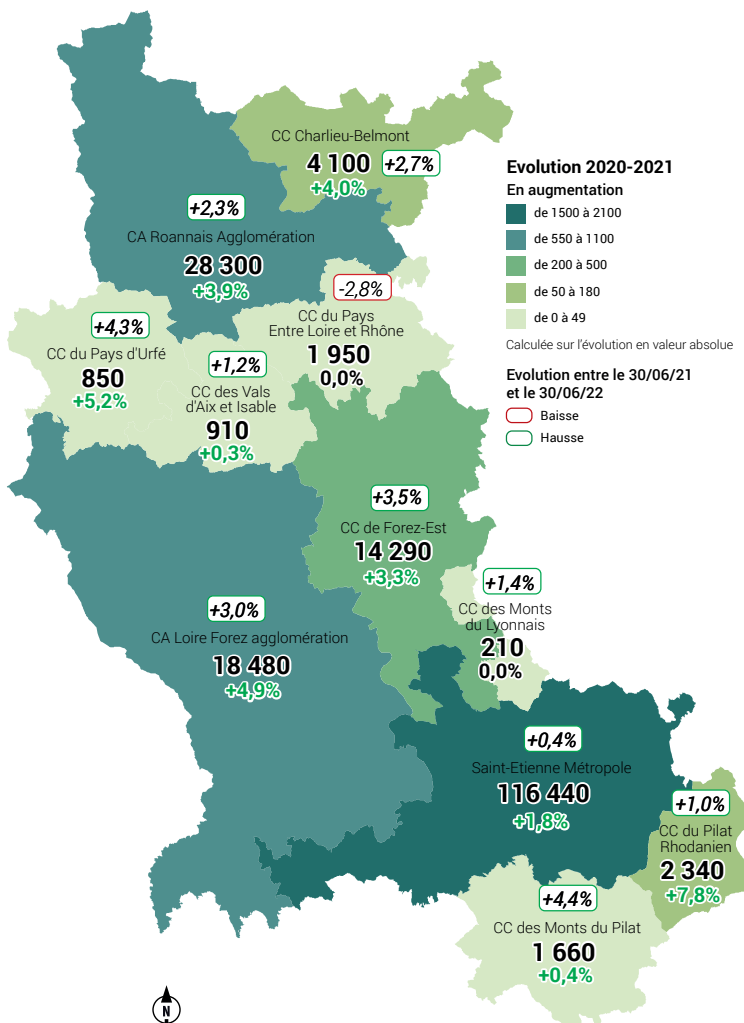
Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement : Observatoire de l'économie d'épures

### Evolution des effectifs



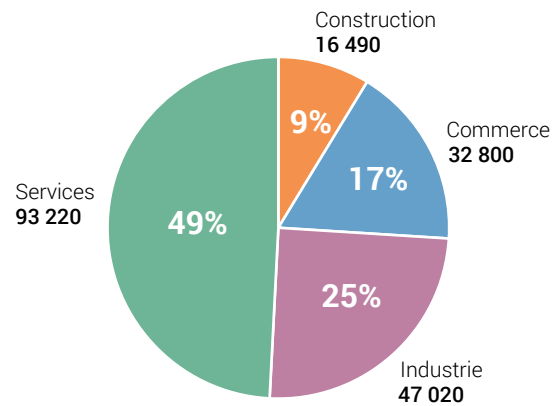
Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement : Observatoire de l'économie d'épures

### Effectifs par intercommunalité et évolution



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement : Observatoire de l'économie d'épures

### Effectifs par secteur d'activité



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement : Observatoire de l'économie d'épures

### LES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS

Evolution du 30/06/2021 au 30/06/2022

**+2,7%**

soit une hausse de 560 établissements

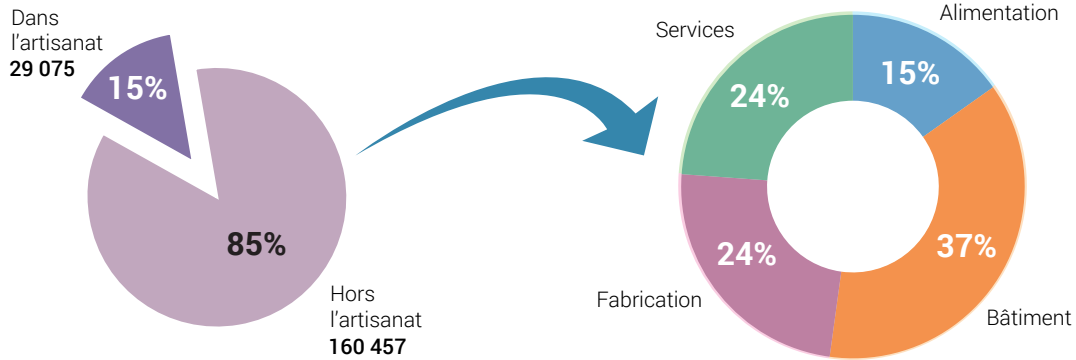
**+1,2%**

soit un gain de 2 360 postes

Source : Urssaf ; traitement : Observatoire de l'économie d'épures

# L'ARTISANAT

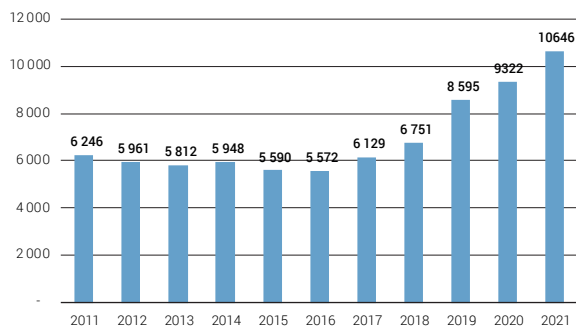
## Poids et répartition de l'effectif artisanal



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement CMA Loire

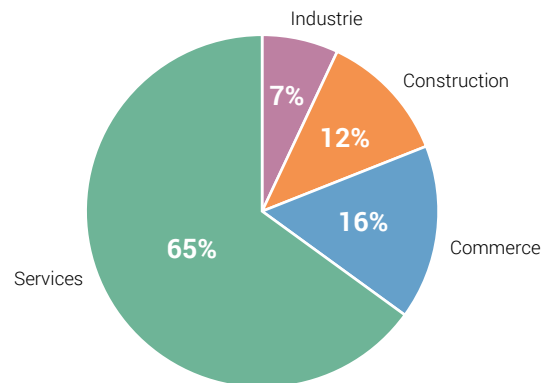
# LA CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS

## Evolution de la création d'établissements



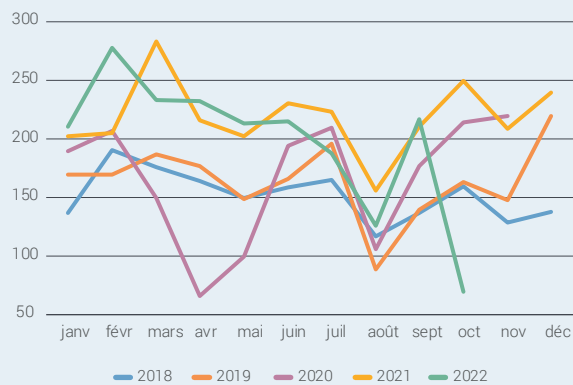
Source : INSEE, Traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

## Création d'établissements par secteur d'activité

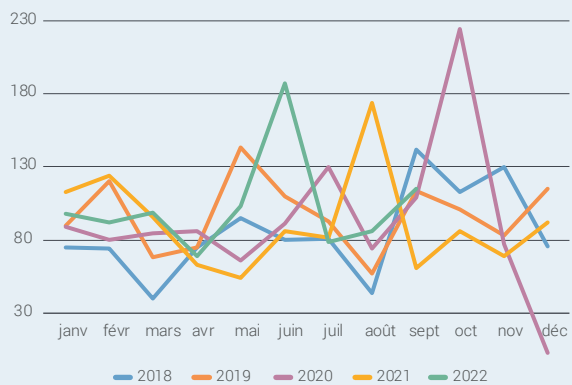


## Les créations et radiations mensuelles

### NOMBRE DE CRÉATIONS MENSUELLES



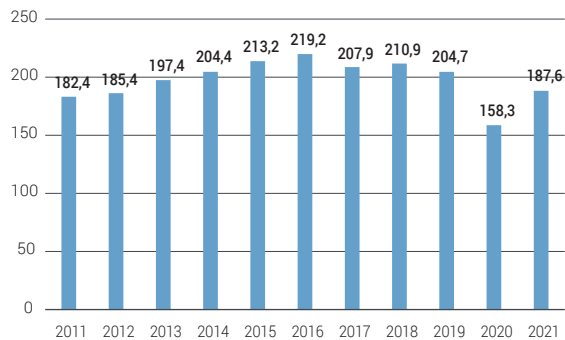
### NOMBRE DE RADIATIONS MENSUELLES



Source : Datainfogreffe, traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

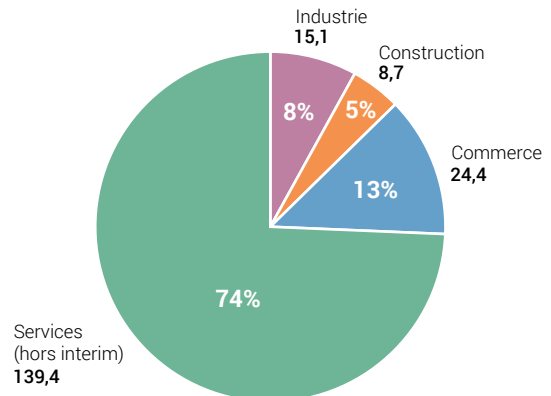
# LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE (DPAE)

## Evolution du nombre de DPAE (en milliers)



Source : URSSAF ; Traitement ELO

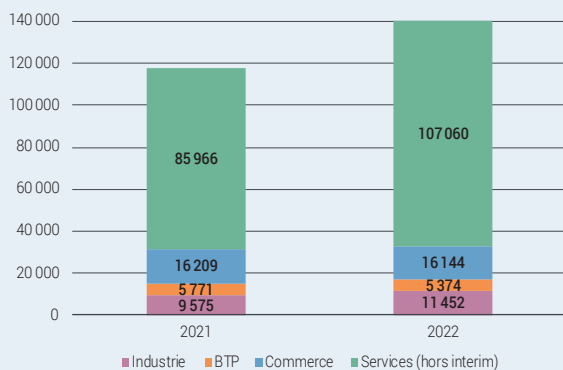
## Nombre de DPAE par secteur d'activité (en milliers)



Source : URSSAF ; Traitement ELO

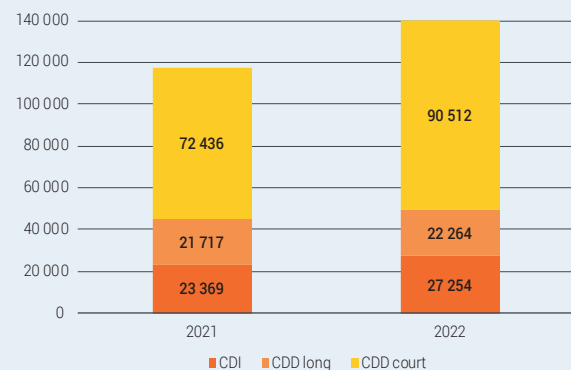
## LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE

### NOMBRE DE DPAE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ SUR LES 8 PREMIERS MOIS DE 2021 ET 2022 (EN MILLIERS)



Source : URSSAF ; Traitement ELO

### EVOLUTION 2020-2021 DES DPAE PAR TYPE DE CONTRAT (EN MILLIERS)



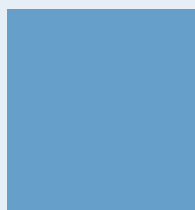
Source : URSSAF ; Traitement ELO

## LES OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI ENREGISTRÉES (CATÉGORIES A, B ET C) DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2021 AU 30 JUIN 2022

36 069  
offres d'emplois



70 004  
demandes d'emplois

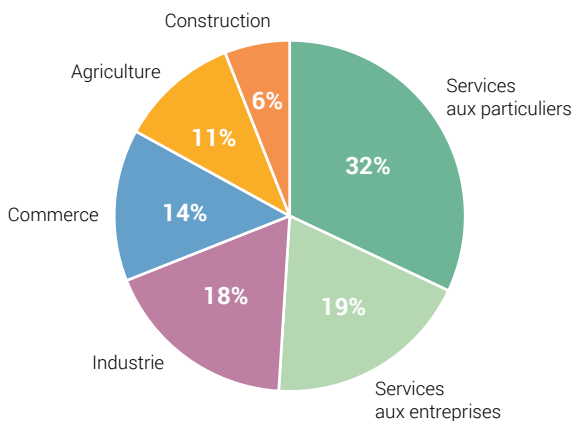


56 894 demandeurs d'emplois  
en Cat A, B, C → - 8,5% sur 1 an

Source : Pôle emploi ; traitement ELO

# BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE

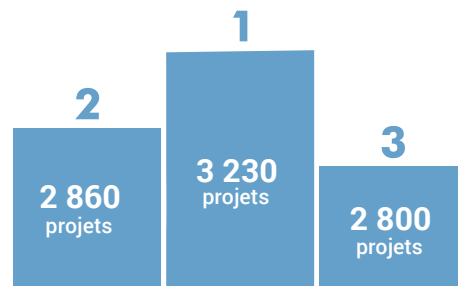
## 24 520 projets de recrutement



Source : BMO Pôle Emploi ; traitement ELO

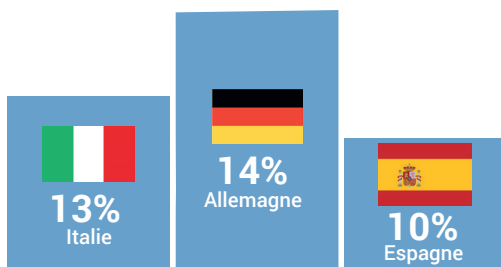
## Secteurs d'activité qui recrutent le plus en 2021

1. Santé humaine et action sociale
2. Services scientifiques, techniques, administratif & soutien
3. Construction
4. Commerce de détail
5. Hébergement et restauration



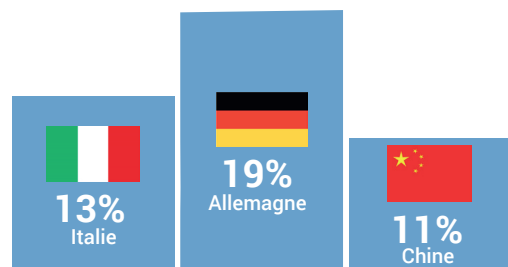
# LE COMMERCE INTERNATIONAL

## Pays clients de la Loire en 2021



Source : Douanes ; traitement CCI Lyon Métropole Saint-Etienne - Roanne

## Pays fournisseurs de la Loire en 2021



Source : Douanes ; traitement CCI Lyon Métropole Saint-Etienne - Roanne

## 4,5 M€ d'importations

Principaux produits	%
Produits chimiques, engrais, plastiques et caoutchouc synthétique	11%
Produits alimentaires	11%
Coutellerie, outillage, quincaillerie	7%
Machines et équipements d'usage général	5%
Produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier	5%

Source : Douanes ; traitement CCI Lyon Métropole Saint-Etienne - Roanne

## 4,1 M€ d'exportations

Principaux produits	%
Produits chimiques, engrais, plastiques et caoutchouc synthétique	17%
Produits alimentaires	10%
Machines et équipements d'usage général	7%
Équipements automobiles	6%
Produits de l'agriculture et de la chasse	6%

Source : Douanes ; traitement CCI Lyon Métropole Saint-Etienne - Roanne

## CHIFFRES-CLES

	LOIRE (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2020-2021 (%)		
			Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Etablissements privés	2 410	21 650	+1,2%	+2,0%	+0,6%
Création d'établissements	710	8 540	+16,1%	+21,0%	+21,0%
Effectifs salariés privés	47 020	471 800	+0,9%	+1,2%	+1,9%

Source : URSSAF ; traitement : Observatoire de l'économie d'épures

## HAUSSE DES EFFECTIFS SALARIÉS

En 2021, la Loire compte 2 400 établissements industriels. Leur nombre augmente de 1,2 % par rapport à 2020. Il progresse également aux niveaux régional (+ 2,0 %) et national (+ 0,6 %).

En 2021, l'industrie compte 47 000 effectifs salariés dans la Loire. Ils croissent de 0,9 % par rapport à 2020. Cette hausse est moins importante qu'aux niveau régional (+ 1,2 %) et national (+ 1,9 %).

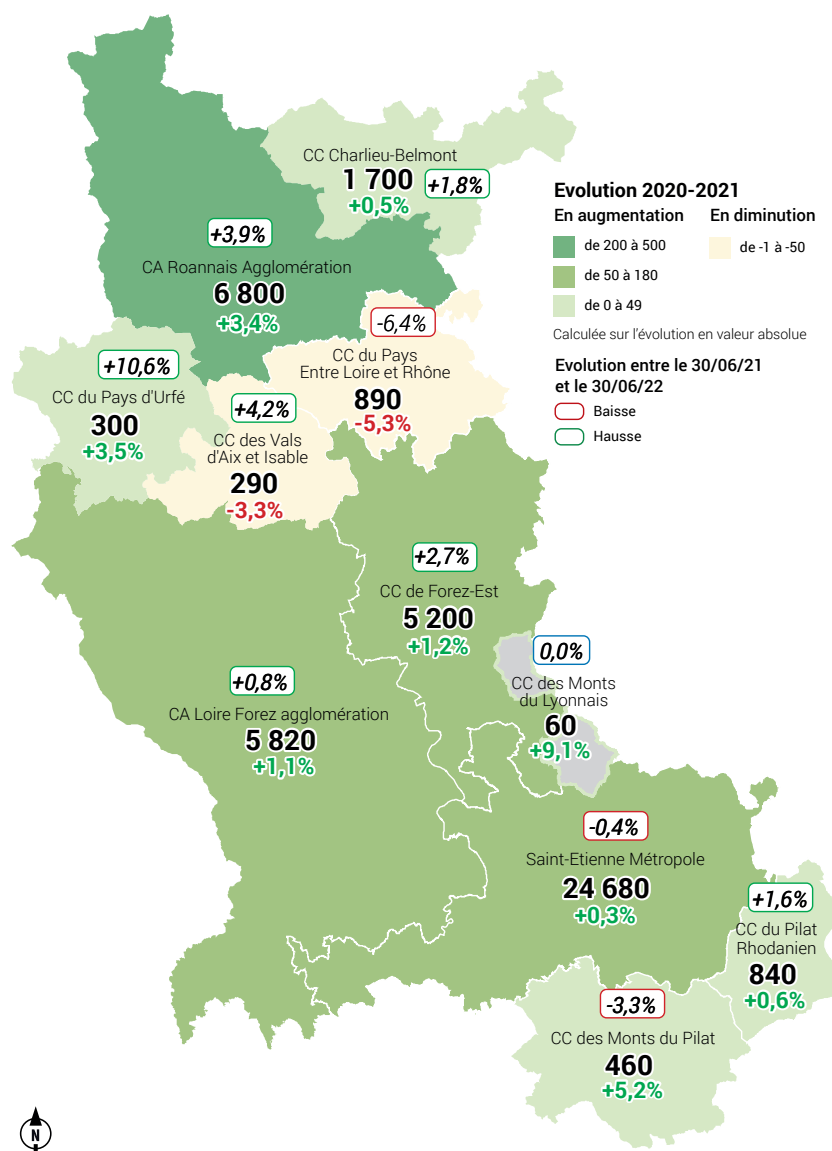
Entre 2011 et 2021, le secteur a perdu 1 900 salariés dans le département. Les effectifs salariés ont fortement diminué entre 2012 et 2016 avec la perte de 2 700 postes. En revanche, entre 2017 et 2019, ils ont augmenté chaque année avec la création, au total, de 1 200 postes. En 2020, en raison de la crise sanitaire, l'industrie a perdu 800 postes mais en 2021, elle en gagne 400.

L'industrie représentait 26,0 % des effectifs ligériens en 2011 alors qu'en 2020, cette part atteint 24,6 %. Cependant, elle reste supérieure aux niveaux régional (20,3 %) et national (15,9 %). Le poids de l'industrie demeure dominant dans le tissu économique ligérien.

Avec une hausse de 4,4 % des effectifs salariés, l'agroalimentaire est l'activité la plus dynamique entre 2020 et 2021. En revanche, quelques secteurs perdent des postes sur cette période, notamment le textile (- 2,7 %) et l'industrie automobile (- 1,9 %).

Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités de la Loire augmentent dans l'industrie entre 2020 et 2021. Roannais Agglomération est la zone qui gagne le plus d'effectifs salariés (+ 220 postes) grâce notamment à la métallurgie-mécanique. En revanche, les intercommunalités du Pays entre Loire et Rhône et des Vals d'Aix et Isable perdent des effectifs.

## EVOLUTION ANNUELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS PAR INTERCOMMUNALITÉS



Source : URSSAF ; traitement : Observatoire de l'économie d'épures

## RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS DANS LES SECTEURS INDUSTRIELS

Secteurs	Nombre de salariés en 2021	Evolution absolue 2020-2021	Evolution relative 2020-2021
→ Métallurgie-mécanique	16 420	+30	+0,2%
↗ Activités agroalimentaires	7 750	+330	+4,4%
↘ Textile, habillement, cuir	4 640	-130	-2,7%
→ Caoutchouc, plastique	3 980	+20	+0,6%
↗ Chimie, pharmacie	2 310	+30	+1,4%
↘ Industrie automobile	2 300	-40	-1,9%
↗ Electricité-électronique	2 110	+70	+3,6%
↗ Bois-meuble	1 640	+70	+4,2%
↘ Carton, édition, imprimerie, reproduction	1 580	-30	-1,7%
↗ Production et distribution d'énergie	1 350	+20	+1,3%
↗ Environnement	1 210	+40	+3,7%
→ Autres industries manufacturières	1 050	-10	-0,9%
↗ Optique	510	+10	+3,2%
↘ Industries extractives	170	0	-1,7%
<b>Total Industrie</b>	<b>47 020</b>	<b>+410</b>	<b>+0,9%</b>

Source : URSSAF ; traitement : Observatoire de l'économie d'épures

### LES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS Evolution du 30/06/2021 au 30/06/2022

**+ 1,2 %**

soit une hausse de 30 établissements

**+ 0,8 %**

soit un gain de 360 postes

- ↗ Activités agroalimentaires **+ 280** postes
- ↗ Textile, habillement, cuir **+ 80** postes
- ↗ Electricité, électronique **+ 70** postes

Au 30 juin 2022, les effectifs salariés de l'industrie augmentent de 0,8 % en un an, notamment dans l'agroalimentaire (+ 280 postes). En revanche, l'industrie automobile perd 80 postes (- 3,3 %).

Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités progressent entre le 30 juin 2021 et le 30 juin 2022. Roannais Agglomération est la zone qui gagne le plus de postes (+ 270), notamment dans l'agroalimentaire (+ 140). A l'inverse, Saint-Etienne Métropole perd 100 postes. Cette baisse est surtout due à la métallurgie-mécanique (- 100 postes) et à l'automobile (- 90 postes).

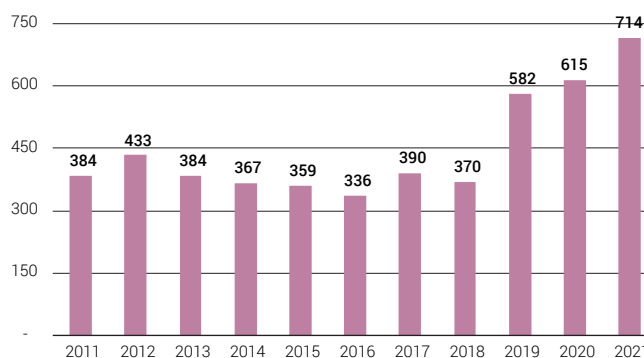
Source : Urssaf ; traitement : Observatoire de l'économie d'épures

## PROGRESSION DES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

Les créations d'établissements industriels sont en hausse de 16,1 % dans le département. Elles augmentent également en France (+ 21,0 %), tout comme en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 21,0 %).

Le poids des immatriculations dans le secteur industriel demeure stable dans la Loire, passant de 6,7 % à 6,8 % des immatriculations. Il s'établit à 6,4 % au niveau régional (+ 0,3 point) et à 5,4 % au plan national (+ 0,1 point).

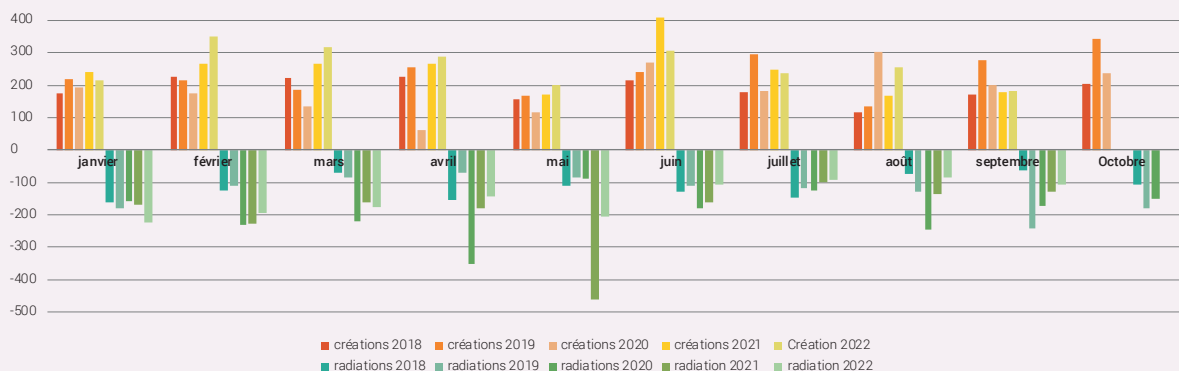
### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS



Source : INSEE ; Traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne



## LES CRÉATIONS ET RADIATIONS MENSUELLES



Les créations dans le secteur de l'industrie progressent au 1er trimestre 2022, puis diminuent à partir du mois de mai. Les radiations sont en hausse en ce début d'automne.

## DE FORTES TENSIONS SUR LES PROJETS DE RECRUTEMENT SUR LES OUVRIERS QUALIFIÉS

Pour l'année 2022, le secteur industriel compte 4 550 projets de recrutement dont 64,2 % sont jugés difficiles. Ce chiffre est en augmentation de 38,7 % par rapport aux projets de recrutement de 2021. Les fortes difficultés de recrutement concernent les ouvriers qualifiés, les ouvriers non qualifiés du bois et de l'ameublement, de l'imprimerie, du textile et du cuir ainsi que les chaudronniers et les réglers.

### LES PRINCIPAUX BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE POUR LES MÉTIERS INDUSTRIELS

Métiers	Projets de recrutement
Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires	560
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	300
Vendeurs en produits alimentaires	270
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	210
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	180
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation (hors industries agro-alimentaires)	170

Source : BMO Pôle emploi 2021 ; traitements ELO

## DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE (DPAE) AU-DESSUS DE LEUR NIVEAU D'AVANT CRISE

En 2021, l'industrie a enregistré 15 100 DPAE (8,0 % du total ligérien). Ce chiffre a progressé de 24,5 % entre 2020 et 2021, dépassant son niveau de 2019 (+1,1 %). Le type de contrats le plus représenté est le CDI. De plus, depuis 10 ans, sa part augmente au détriment des CDD de moins d'un mois.

Sur les huit premiers mois de l'année 2022, les DPAE sont en retrait de 6,9 % par rapport à la même période en 2021. La diminution est plus marquée pour les CDD de plus d'un mois.

Source : URSSAF ; traitements ELO

## CHIFFRES-CLES

	LOIRE (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2020-2021 (%)		
			Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Etablissements privés	2 810	30 710	+4,3%	+4,4%	+4,5%
Création d'établissements	1 270	11 700	+11,2%	+8,2%	+10,3%
Effectifs salariés privés	16 490	189 140	+3,4%	+1,9%	+2,7%

Source : URSSAF ; traitement : Observatoire de l'économie d'eures

## AUGMENTATION DES EFFECTIFS SALARIÉS

En 2021, la Loire compte 2 800 établissements dans la construction. Ils augmentent de 4,3 % par rapport à 2020. Cette hausse est similaire aux niveaux régional (+ 4,4 %) et national (+ 4,5 %).

En 2021, ce secteur compte 16 500 effectifs salariés dans la Loire. Il progresse de 3,4 % par rapport à 2020. Cette hausse est plus importante qu'aux niveaux régional (+ 1,9 %) et national (+ 2,7 %).

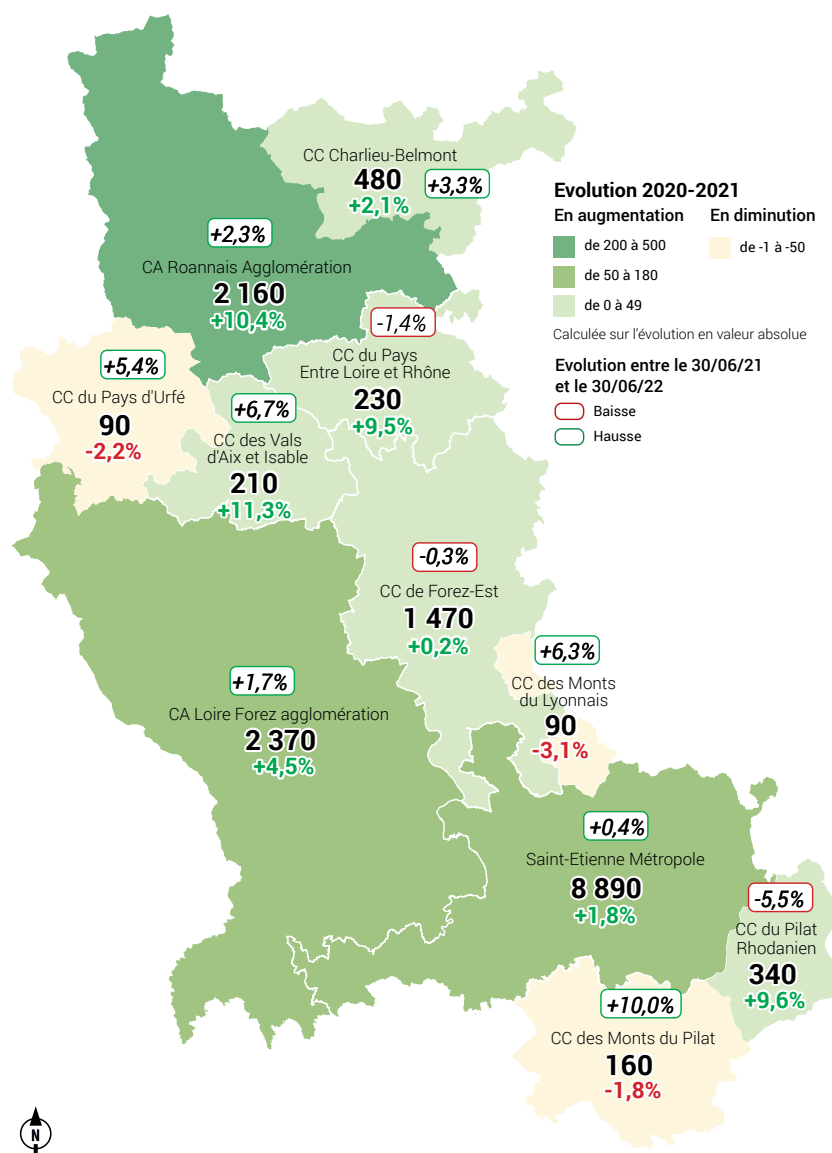
Entre 2011 et 2021, le secteur a perdu 600 salariés dans le département. Après un léger regain en 2021, le secteur n'a cessé de perdre des salariés entre 2013 et 2016 (- 2 300 postes). La tendance s'inverse depuis 2017, avec la création de 1 600 postes, dont 540 entre 2020 et 2021.

En 2011, la construction représentait 9,1 % des effectifs ligériens alors qu'en 2021, cette part atteint 8,7 %. Elle est légèrement supérieure aux niveaux régional (8,1 %) et national (8,2 %).

Les effectifs salariés des travaux de construction spécialisés, principale activité du BTP, gagnent 480 postes (+ 3,5 %) alors que ceux de la construction du bâtiment reculent.

Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités de la Loire augmentent dans la construction entre 2020 et 2021. Concernant les intercommunalités de plus de 1 000 salariés, Roannais Agglomération et Loire Forez agglomération sont les plus dynamiques avec respectivement 200 et 100 postes supplémentaires en un an. A l'inverse, trois intercommunalités de moins de 200 salariés perdent des postes..

### EVOLUTION ANNUELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS PAR INTERCOMMUNALITÉS



Source : URSSAF ; traitement : Observatoire de l'économie d'eures

## RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS DANS LES SECTEURS DE LA CONSTRUCTION

Secteurs	Nombre de salariés en 2021	Evolution absolue 2020-2021	Evolution relative 2020-2021
↗ Travaux de construction spécialisés	14 300	+480	+3,5%
↗ Génie civil	1 680	+80	+4,6%
↘ Construction de bâtiments	510	-20	-2,9%
<b>Total Construction</b>	<b>16 490</b>	<b>+540</b>	<b>+3,4%</b>

Source : URSSAF ; traitement : Observatoire de l'économie d'épures

### LES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS Evolution du 30/06/2021 au 30/06/2022

**+ 3,8 %**

soit une hausse de 100 établissements

**+ 0,9 %**

soit un gain de 160 postes

↗ Travaux de construction spécialisés	<b>+ 190</b> postes
↘ Construction de bâtiment	<b>- 20</b> postes
↘ Electricité, électronique	<b>- 10</b> postes

Au 30 juin 2022, les effectifs salariés de la construction augmentent de 0,9 % en un an. Cette hausse concerne principalement les travaux de construction spécialisés (+ 190 postes). En revanche, les autres activités de ce secteur perdent des postes.

Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités de la Loire progressent sur la période. La communauté de communes des Monts du Pilat est la zone la plus dynamique (+ 10,0 %). Roannais Agglomération gagne le plus de postes (+ 50). En revanche, les effectifs salariés diminuent dans les communautés de communes du Pilat Rhodanien, de Forez-Est et du Pays entre Loire et Rhône.

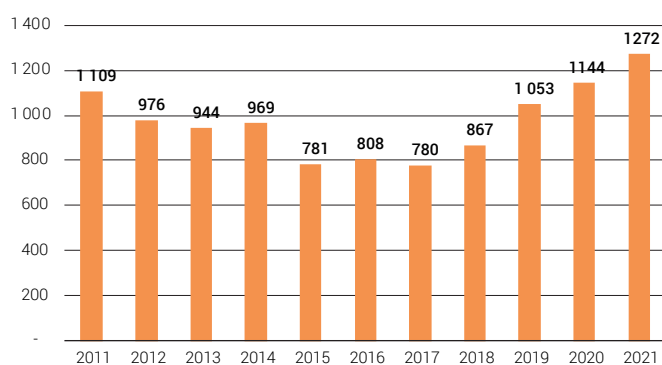
Source : Urssaf ; traitement : Observatoire de l'économie d'épures

## FORTE PROGRESSION DES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

Les créations dans le secteur de la construction progressent de 11,2 % sur le territoire ligérien, de 8,2 % au niveau régional et de 10,3 % au niveau national.

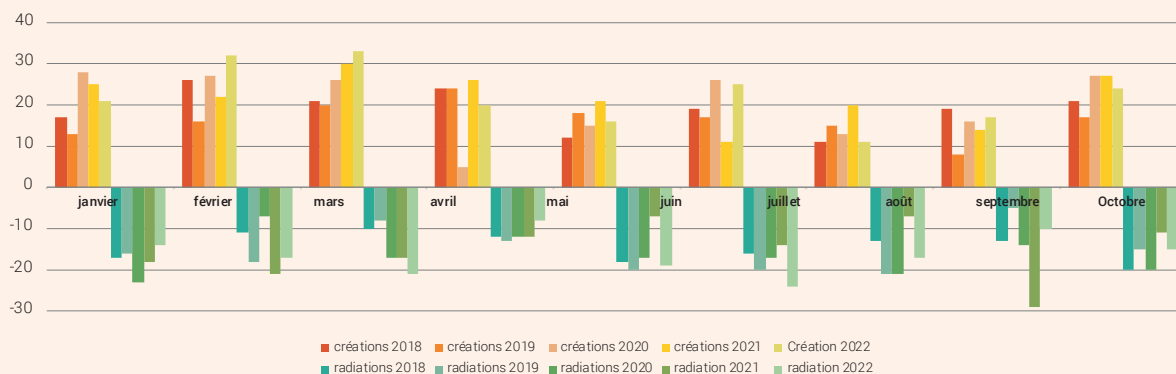
Dans la Loire, le poids des immatriculations dans le secteur de la construction est stable par rapport au niveau de 2020 (11,9 % ; - 0,4 point). Il reste également stable en Auvergne-Rhône-Alpes (9,5 % ; - 0,2 point) et en France 9,1 % ; - 0,6 point).

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS



Source : INSEE ; Traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

## LES CRÉATIONS ET RADIATIONS MENSUELLES



Source : Datainfogréffe, traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

Les créations dans le secteur de la construction progressent au 1er trimestre 2022, puis diminuent à partir du mois d'avril. Le mois de juin enregistre le nombre de radiations le plus élevé de l'année.

## DES TENSIONS FORTES SUR LES PROJETS DE RECRUTEMENT, PARTICULIÈREMENT POUR LES OUVRIERS

Pour l'année 2022, le secteur de la construction compte 2 800 projets de recrutement, dont 78,2% sont jugés difficiles. Ce chiffre est en hausse de 67,7 % par rapport aux projets de recrutement de 2021. Les tensions sur les métiers de la construction ont baissé en un an de 4,4 points. Les entreprises interrogées déclarent rencontrer de fortes difficultés à recruter des ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment, des charpentiers et des menuisiers. De manière générale, les recrutements des ouvriers (qualifiés ou non qualifiés) du gros œuvre et du second œuvre sont jugés difficiles.

### LES PRINCIPAUX BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE POUR LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION

Métiers	Projets de recrutement
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	380
Maçons	320
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	300
Plombiers, chauffagistes	250
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	170

Source : BMO Pôle emploi 2021 ; traitements ELO

## DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE (DPAE) AU-DESSUS DE LEUR NIVEAU D'AVANT CRISE

En 2021, la construction a enregistré 8 700 DPAE (4,6 % du total ligérien). Ce chiffre a progressé de 16,3 % entre 2020 et 2021, dépassant son niveau de 2019 (+ 8,9 %). Le type de contrats le plus représenté reste le CDD de plus d'un mois. Toutefois, depuis 10 ans, la part des CDI augmente.

Sur les huit premiers mois de l'année 2022, les DPAE sont en retrait de 6,9 % par rapport à la même période en 2021. La diminution est plus marquée pour les CDD de plus d'un mois.

Source : URSSAF ; traitements ELO

## CHIFFRES-CLES

	LOIRE (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2020-2021 (%)		
			Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Etablissements privés	4 650	52 610	+3,9%	+4,3%	+3,8%
Création d'établissements	1 720	17 420	-1,3%	+2,6%	+7,5%
Effectifs salariés privés	32 800	385 420	+2,2%	+3,9%	+3,0%

Source : URSSAF ; traitement : Observatoire de l'économie d'épures

## HAUSSE DES EFFECTIFS SALARIÉS

En 2021, la Loire compte 4 650 établissements dans le commerce. Ils augmentent de 3,9 % par rapport à 2020 alors qu'ils progressent respectivement de 4,3 % et de 3,8 % aux niveaux régional et national.

En 2021, le commerce compte 32 800 effectifs salariés dans la Loire, soit une hausse de 2,2 % par rapport à 2020. Cette évolution est inférieure aux niveaux régional (+ 3,9 %) et national (+ 3,0 %).

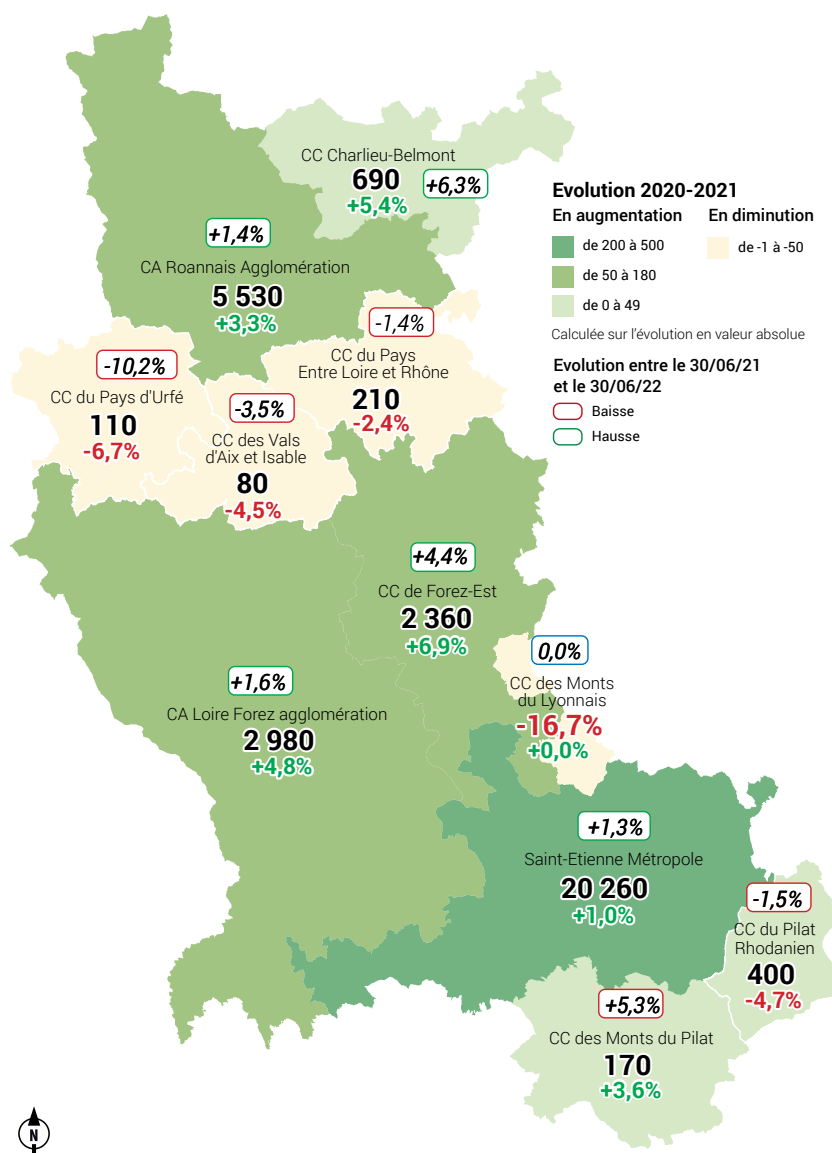
Entre 2011 et 2021, le secteur a gagné 1 000 salariés dans le département. Entre 2011 et 2014, les effectifs salariés n'ont cessé de décroître (- 1 600). La tendance s'est inversée depuis 2015 avec la création de 2 600 postes dans ce secteur, dont 720 entre 2020 et 2021.

En 2021, le commerce représente 17,3 % des effectifs ligériens. Cette part est similaire à celle de 2011 (16,9 %). Elle est supérieure aux niveaux régional (16,6 %) et national (17,0 %).

Avec une hausse de 5,6 % des effectifs entre 2020 et 2021, le commerce de gros est le secteur le plus dynamique, soit 440 postes supplémentaires. De même, le commerce de détail, principale activité commerciale, gagne des effectifs salariés dans une moindre mesure (+ 260).

Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités de la Loire progressent dans le commerce entre 2020 et 2021. Ils sont le plus dynamiques dans la zone de Forez-Est (+ 6,9 %) et augmentent le plus dans celle de Saint-Etienne Métropole (+ 210 postes) grâce notamment au commerce de gros. En revanche, les effectifs de quatre intercommunalités de moins de 250 salariés reculent légèrement.

## EVOLUTION ANNUELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS PAR INTERCOMMUNALITÉS



Source : URSSAF ; traitement : Observatoire de l'économie d'épures

## RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS DANS LES SECTEURS DU COMMERCE

Secteurs	Nombre de salariés en 2021	Evolution absolue 2020-2021	Evolution relative 2020-2021
↗ Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	20 030	+260	+1,3%
↗ Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	8 180	+440	+5,6%
➔ Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	4 590	+20	+0,4%
<b>Total Commerce</b>	<b>32 800</b>	<b>+720</b>	<b>+2,2%</b>

Source : URSSAF ; traitement : Observatoire de l'économie d'epures

### LES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS Evolution du 30/06/2021 au 30/06/2022

**+ 1,8 %**

soit une hausse de 80 établissements

**+ 1,6 %**

soit un gain de 510 postes

- ↗ Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles **+ 410** postes
- ↗ Commerce de détail **+ 100** postes
- ↗ Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles **+ 10** postes

Source : Urssaf ; traitement : Observatoire de l'économie d'epures

Au 30 juin 2022, les effectifs salariés du commerce augmentent de 1,6 % en un an, notamment dans le commerce de gros (+ 410). Cette hausse est moins importante dans le commerce de détail (+ 0,5 %) et dans le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (+ 0,2 %).

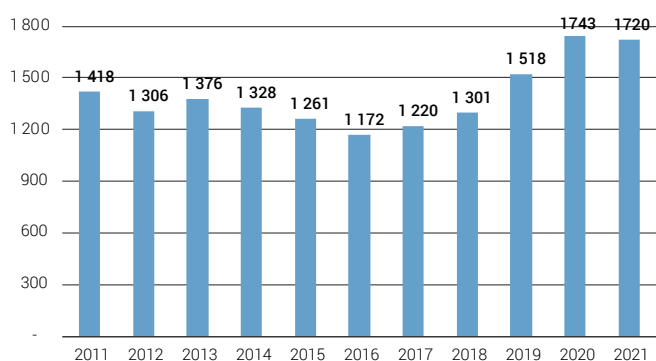
Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités de la Loire augmentent sur la période. Les postes supplémentaires du commerce de gros se situent essentiellement à Saint-Etienne Métropole (+ 260 postes). En revanche, quatre communautés de communes perdent 10 postes ou moins dans ce secteur.

## PROGRESSION DES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

Le nombre de créations d'établissements commerciaux augmente de 2,6 % en région et de 7,5 % au niveau national. En revanche, il est en baisse sur le territoire ligérien (- 1,3 %).

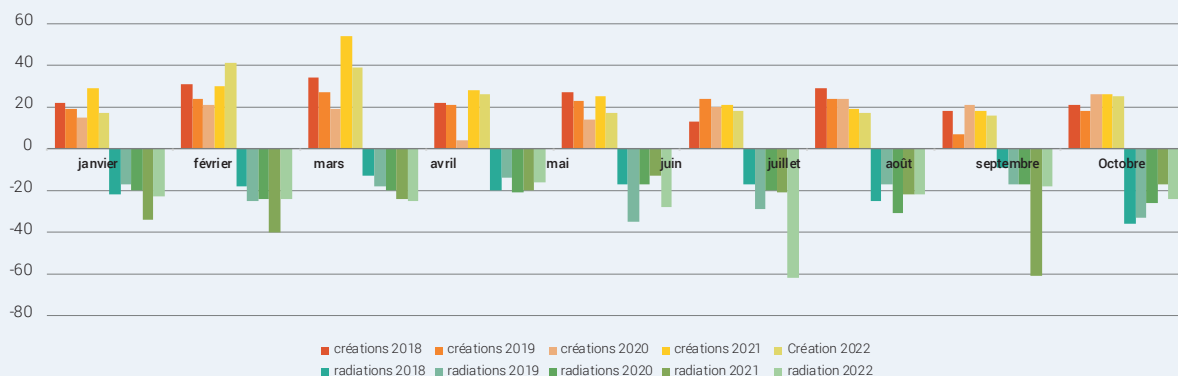
Le poids des immatriculations dans le secteur du commerce recule de 2,5 points dans la Loire (16,2 %), de 1,6 point en Auvergne-Rhône-Alpes (13,4 %) et 1,4 point France France (15,0 %).

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS



Source : INSEE ; Traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

## LES CRÉATIONS ET RADIATIONS MENSUELLES



Source : Datainfogreffe, traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

En 2022, les immatriculations d'activités commerciales progressent en début d'année, puis diminuent dès le mois de mars. Les radiations explosent en juin.

## DES TENSIONS SUR LES PROJETS DE RECRUTEMENT PLUS FAIBLES QUE DANS LES AUTRES SECTEURS

Pour l'année 2022, le secteur du commerce compte 3 450 projets de recrutement dont 52,5 % sont jugés difficiles. Ce chiffre est en hausse de 4,9 % par rapport aux projets de recrutement de 2021. Les entreprises interrogées déclarent rencontrer de fortes difficultés à recruter des ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique, des carrossiers automobiles, des techniciens médicaux et préparateurs ainsi que des vendeurs en ameublement, équipement du foyer, bricolage.

### LES PRINCIPAUX BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE POUR LES MÉTIERS DU COMMERCE

Métiers	Projets de recrutement
Employés de libre service	510
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	250
Attachés commerciaux	230
Vendeurs en produits alimentaires	200
Vendeurs en habillement et accessoires (luxe, sport, loisirs et culturels)	190
Caissiers	190

Source : BMO Pôle emploi 2021 ; traitements ELO

## DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE (DPAE) ENCORE EN RETRAIT PAR RAPPORT À LEUR NIVEAU D'AVANT CRISE

En 2021, le commerce a enregistré 24 400 DPAE (13,0 % du total ligérien). Ce chiffre a progressé de 9,4 % entre 2020 et 2021 mais reste en dessous de son niveau de 2019 (- 2,7 %). Le type de contrat le plus représenté reste le CDD de moins d'un mois. Toutefois, depuis 10 ans, la part des CDI augmente au détriment des autres contrats.

Sur les huit premiers mois de l'année 2022, les DPAE sont en légère baisse de 0,4 % par rapport à la même période en 2021. Cette baisse s'explique par une baisse du nombre de CDD (-500) que ne compense pas totalement la hausse des CDI (+450).

Source : URSSAF ; traitements ELO

## CHIFFRES-CLES

	LOIRE (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2020-2021 (%)		
			Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Etablissements privés	10 890	137 200	+4,2%	+5,6%	+4,7%
Création d'établissements	6 940	79 760	+19,2%	+18,0%	+20,7%
Effectifs salariés privés	93 220	1 281 840	+3,5%	+6,7%	+4,7%

Source : URSSAF ; traitement : Observatoire de l'économie d'épures

## HAUSSE DES EFFECTIFS SALARIÉS

En 2021, la Loire compte 10 900 établissements dans les services. Ils augmentent de 4,2 % par rapport à 2020. Cette évolution est moins importante qu'aux niveaux régional (+ 5,6 %) et national (+ 4,7 %).

En 2021, les services comptent 93 200 effectifs salariés dans la Loire. Ils progressent de 3,5 % par rapport à 2020. Cette hausse est moins importante qu'aux niveaux régional (+ 6,7 %) et national (+ 4,7 %).

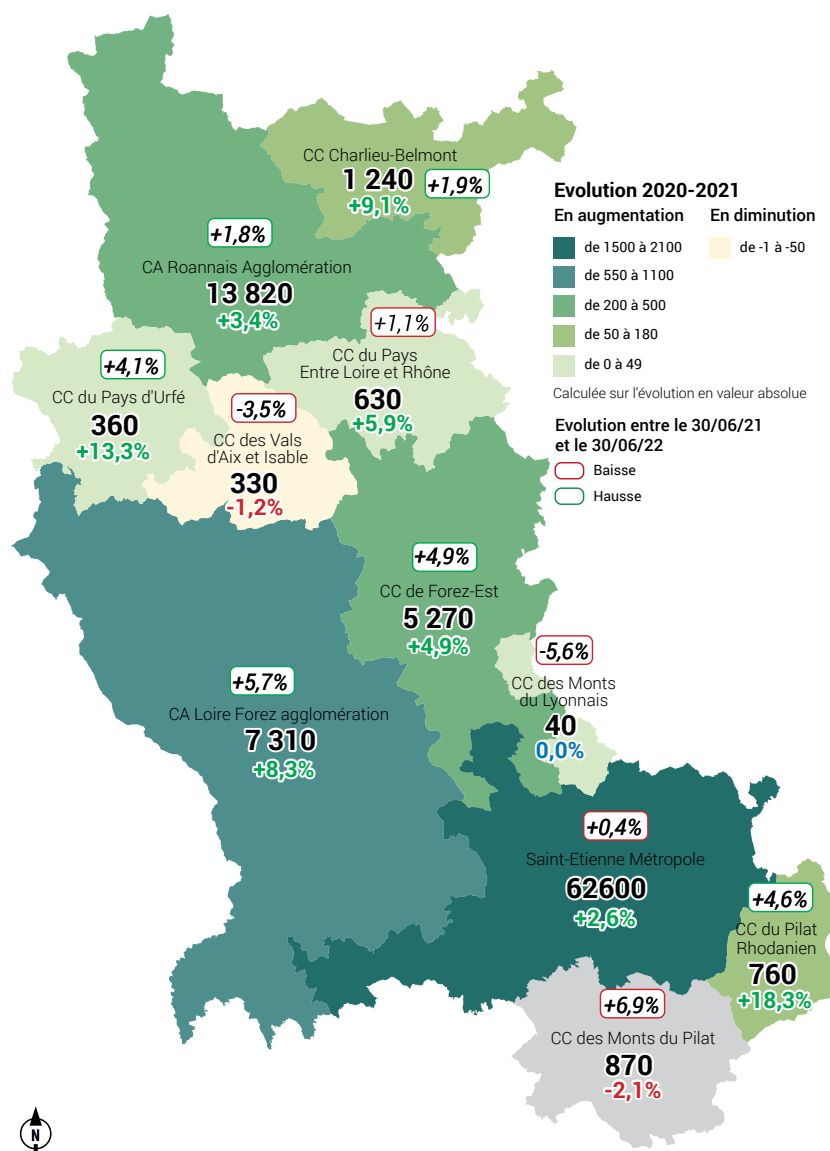
Entre 2011 et 2021, le secteur a gagné 2 600 salariés dans le département. Après deux baisses successives en 2013 et 2014 (- 1 600 postes), les effectifs des services sont repartis à la hausse entre 2015 et 2017 (+ 2 800). Après un recul en 2018 (- 800), puis une hausse en 2019 (+ 800), ils ont fortement diminué en 2020 en raison de la crise sanitaire (- 1 900). Entre 2020 et 2021, le secteur repart avec une forte hausse (+ 3 100).

Les services représentaient 48,1 % des effectifs ligériens en 2011 contre 49,2 % en 2021. Cette part est inférieure aux niveaux régional (55,1 %) et national (59,0 %).

Avec des hausses d'effectifs salariés supérieures à 10,0 %, l'intérim, les hôtels-restaurants et les activités créatives, de loisirs et associatives sont les secteurs les plus dynamiques entre 2020 et 2021. Pour mémoire, ces secteurs ont été les plus touchés par la crise sanitaire en 2020. En revanche, les services aux entreprises perdent 470 postes en un an.

Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités de la Loire augmentent dans les services entre 2020 et 2021. Saint-Etienne Métropole, Loire Forez agglomération et Roannais Agglomération gagnent entre 450 et 1 600 postes en un an. En revanche, trois intercommunalités de moins de 1 000 salariés stagnent ou perdent des salariés.

## EVOLUTION ANNUELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS PAR INTERCOMMUNALITÉS



Source : URSSAF ; traitement : Observatoire de l'économie d'épures



## RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS DANS LES SECTEURS DE LA CONSTRUCTION

Secteurs	Nombre de salariés en 2021	Evolution absolue 2020-2021	Evolution relative 2020-2021
↗ Santé et action sociale	22 610	+620	+2,8%
→ Transports et entreposage	11 340	+40	+0,3%
↘ Services aux entreprises	9 970	-470	-4,5%
→ Conseil	8 180	+70	+0,8%
↗ Intérim	6 030	+920	+18,0%
↗ Hôtels et restaurants	7 800	+910	+13,1%
↗ Finance, banque, assurance	6 610	+110	+1,7%
↗ Activités créatives, de loisirs et associatives	5 700	+560	+10,8%
↗ Education	4 130	+280	+7,1%
↗ Immobilier et agences de location	3 240	+60	+1,8%
↘ Administration publique	2 690	-40	-1,5%
→ Numérique	2 640	0	0,0%
↗ Services aux personnes	1 840	+70	+3,9%
↗ R&D	380	0	+1,1%
<b>Total Services</b>	<b>93 220</b>	<b>+3 110</b>	<b>+3,5%</b>

Source : URSSAF ; traitement : Observatoire de l'économie d'épures

### LES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS Evolution du 30/06/2021 au 30/06/2022

**+ 3,2 %**

soit une hausse de 340 établissements

**+ 1,4 %**

soit un gain de 1320 postes

↗ Hôtels et restaurants **+ 500** postes

↗ Santé et action sociale **+ 490** postes

↗ Activités récréatives, de loisirs et associatives **+ 230** postes

Source : Urssaf ; traitement : Observatoire de l'économie d'épures

Au 30 juin 2022, les effectifs salariés des services augmentent de 1,4 % en un an, notamment dans les hôtels-restaurants (+ 500) et dans la santé-action sociale (+ 490). En revanche, ils diminuent légèrement dans le transport.

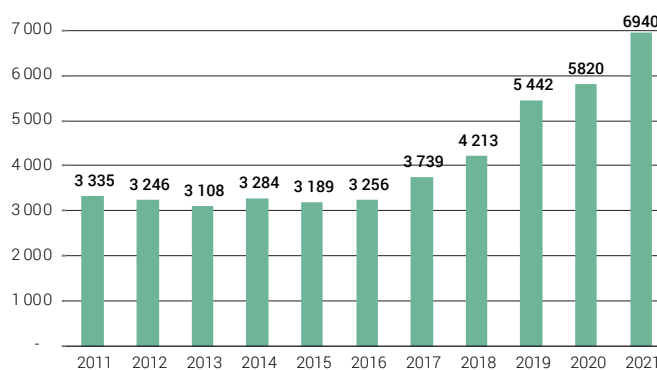
La majorité des intercommunalités gagnent des effectifs salariés sur la période. Loire Forez agglomération gagne le plus de postes (+ 430) notamment dans les deux secteurs cités auparavant. En revanche, les deux intercommunalités les moins pourvues en termes d'effectifs salariés dans les services perdent chacune 10 postes.

## FORTE PROGRESSION DES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

Le nombre de créations d'établissements de services connaît une forte croissance par rapport à 2020, sur l'ensemble du territoire : + 19,2 % dans la Loire, + 18,0 % en région et + 20,7 % en France.

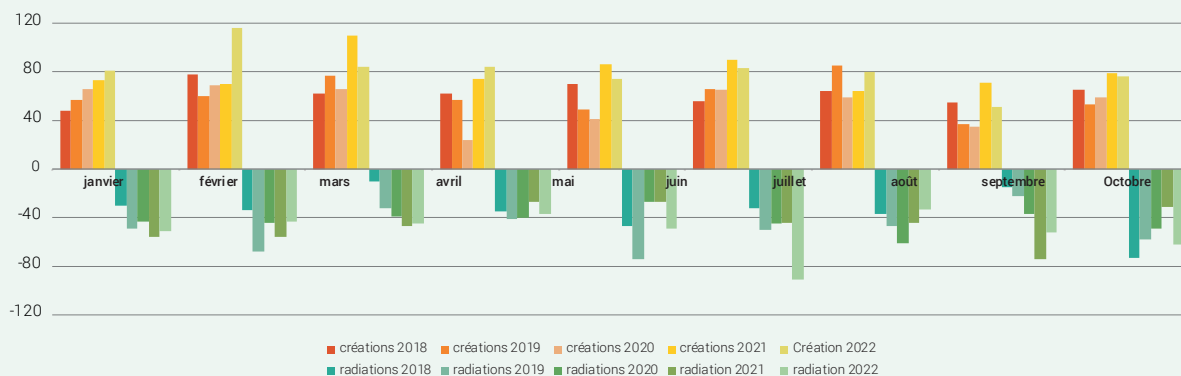
Si la part des immatriculations dans les services est de 65,2 % dans la Loire (+ 2,8 points), elle demeure nettement moindre qu'en Auvergne Rhône-Alpes (70,7 %, - 1,9 point) ou en France (71,1 % ; + 1,8 point).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS DE SERVICE



Source : INSEE ; Traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

## LES CRÉATIONS ET RADIATIONS MENSUELLES



Source : Datainfogreffe, traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

En 2022, les immatriculations des activités de services ont diminué sur le 1<sup>er</sup> semestre, puis repartent à la hausse en ce début d'automne. Les radiations explosent en juin.

## DES TENSIONS FORTES ET EN PROGRESSION SUR LES PROJETS DE RECRUTEMENT

Pour l'année 2022, le secteur des services compte 12 280 projets de recrutement dont 64,2 % sont jugés difficiles. Ce chiffre est en hausse de 5,6 % par rapport aux projets de recrutement de 2021. Les entreprises interrogées déclarent rencontrer de fortes difficultés à recruter dans les domaines de la santé (vétérinaires, aides-soignants, infirmiers), de l'action sociale (assistants maternels, aides à domicile), des cadres des ressources humaines et de la banque, des conducteurs de transport en commun sur route, des conducteurs routiers, des techniciens dans l'informatique, des coiffeurs et esthéticiens, etc.

### LES PRINCIPAUX BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE POUR LES MÉTIERS DE SERVICES

Métiers	Projets de recrutement
Aides-soignants	820
Professionnels de l'animation socioculturelle	790
Aides à domicile et aides ménagères	680
Aides et apprentis de cuisine, employés polyvalents de la restauration	670
Agents d'entretien de locaux	620
Serveurs de cafés restaurants	460
Infirmiers	450

Source : BMO Pôle emploi 2021 ; traitements ELO

## DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE (DPAE) EN RECUL AVANT LA CRISE SANITAIRE

En 2021, les services ont enregistré 139 500 DPAE (74,3 % du total ligérien). Ce chiffre a augmenté de 19,8 % entre 2020 et 2021 mais reste en dessous de son niveau de 2019 (- 11,0 %). Les CDD de moins d'un mois représentent les trois-quarts des types de contrats. Leur part augmente depuis 10 ans.

Sur les huit premiers mois de l'année 2022, les DPAE sont en hausse de 24,5 % par rapport à la même période en 2021. La progression est forte aussi bien sur les CDI que sur les CDD de moins d'un mois.

Source : URSSAF ; traitements ELO

# ARTISANAT

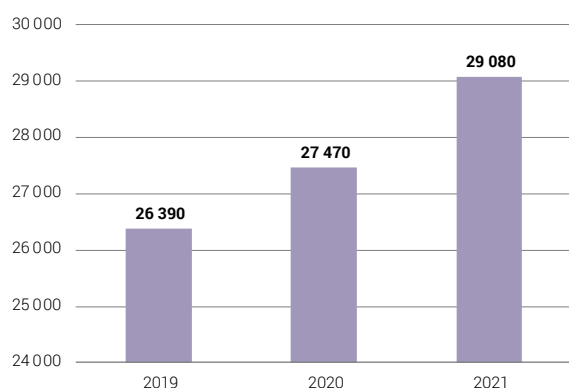
## CHIFFRES-CLES

	LOIRE (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2020-2021 (%)	
			Loire	Auvergne-Rhône-Alpes
Etablissements privés	20 330	230 440	+5,5%	+6,6%
Entreprises	19 710	221 170	+7,0%	+6,3%
Création d'entreprises	3 030	36 550	+34,1%	+23,0%
Effectifs salariés privés	29 080	321 620	+3,8%	+6,6%

Source : URSSAF ; traitement : Observatoire de l'économie d'épures

## HAUSSE DES EFFECTIFS SALARIÉS

### EVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS DANS L'ARTISANAT LIGÉRIEN



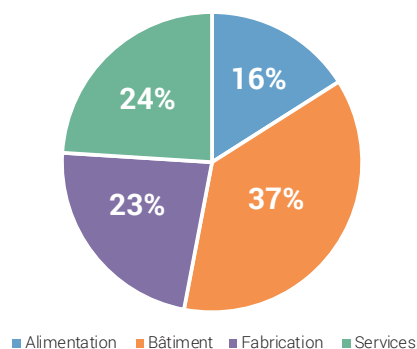
Source : Urssaf ; Traitement CMAR-Loire

En 2021, l'artisanat compte 29 080 effectifs salariés dans la Loire. Ils évoluent favorablement puisqu'ils augmentent de 5,8 % entre 2020 et 2021. Cette hausse est inférieure à celle du niveau régional (+ 9,5 %). Depuis 2019, les effectifs artisanaux ont progressé de 10,2 %.

Le bâtiment enregistre une hausse des effectifs de 5,1 % entre 2020 et 2021 (520 postes), une croissance moins importante qu'en région (+ 8,7 %). L'alimentation et les services progressent également : + 9,7 % (410 postes) pour le premier et + 8,7 % (+ 560 postes) pour le second. Dans ces deux activités, l'augmentation est également plus forte en région avec + 15,0 % pour l'alimentation et + 11,2 % pour les services.

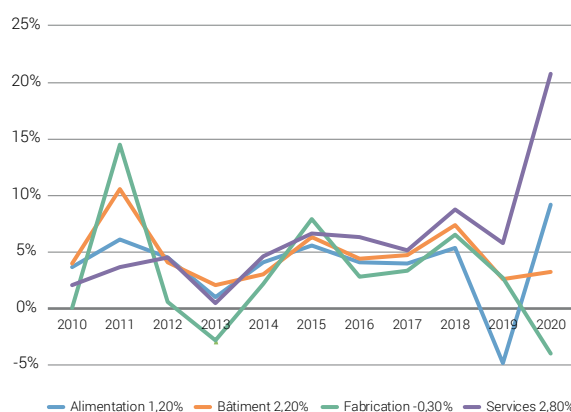
En revanche, le secteur de la fabrication connaît une stabilité de ses effectifs de 0,6 % (40 postes).

### RÉPARTITION DES EFFECTIFS SALARIÉS ET DE L'APPRENTISSAGE



Source : Urssaf ; Traitement CMAR-Loire

### EVOLUTION DES ENTREPRISES ARTISANALES LIGÉRIENNES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Source : traitement CMAR-Loire / CRMA

Les plus importantes hausses d'effectifs concernent Saint-Etienne Métropole (+ 750 postes), Roannais Agglomération (+ 320 postes), Loire Forez agglomération (+ 310 postes), et Pilat Rhodanien (+ 80 postes). La Communauté de Communes du Pays de Charlieu Belmont connaît une forte évolution de 6,1 % (60 postes). La communautés de communes du Val d'Aix et Isable est la seule à subir une très faible baisse des effectifs pour la deuxième année consécutive.

L'effectif moyen est de 1,5 poste par entreprise, comme en région. Au total, 64,0 % des artisans n'ont pas de salarié.

Au 31 décembre 2021, 19 710 entreprises sont inscrites au Répertoire des Métiers de la Loire. Entre 2011 et 2021, le nombre d'artisans a augmenté de 52,0 % sur le territoire ligérien.

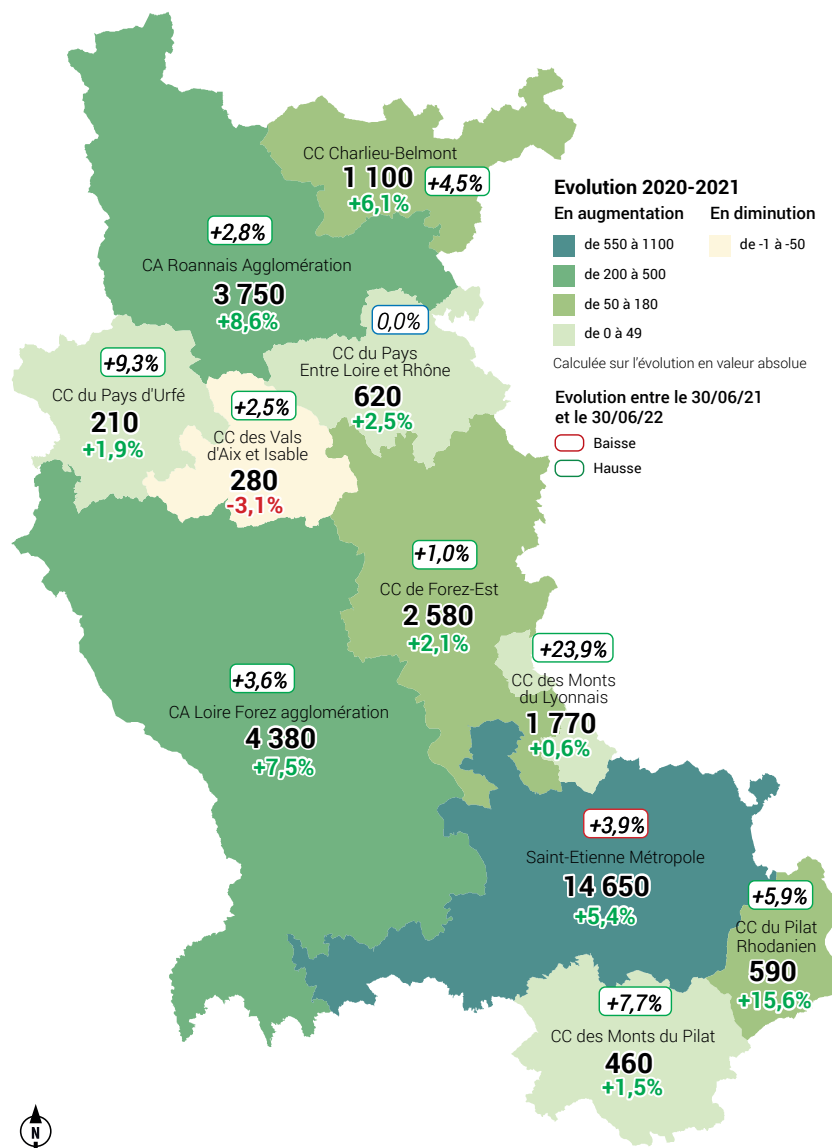
Au niveau du poids sectoriel, le bâtiment reste en première position avec 40,0 % des activités artisanales. Sa croissance est la plus importante en nombre d'entreprises entre 2011 et 2021 (+ 54,3 %).

Les services, qui représentent 36,0 % des activités artisanales, augmentent de 53,8 % entre 2011 et 2021.

Avec une évolution de 43,4 % sur 10 ans, la fabrication représente 15,0 % des entreprises artisanales. C'est aussi le secteur le plus vieillissant, 30,5 % des chefs d'entreprises ont plus de 55 ans, mais également le plus pérenne : 47,0 % des entreprises ont plus de cinq ans.

L'alimentaire, secteur le moins représenté avec 10,0 % des entreprises artisanales ligériennes, progresse sur cette période (+ 9,2 %) après une baisse du nombre d'entreprises entre 2019-2020 (- 4,8 %).

## EVOLUTION ANNUELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS PAR INTERCOMMUNALITÉS



Source : URSSAF ; traitement : Observatoire de l'économie d'épures

## LES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS Evolution du 30/06/2021 au 30/06/2022

**+ 4,7 %** soit une hausse de 290 établissements

**+ 3,6 %** soit un gain de 1 000 postes

➤ Bâtiment (dont le gros oeuvre)	<b>+ 320</b> postes
➤ Services (dont les services aux entreprises)	<b>+ 440</b> postes
➤ Alimentation (dont les plats à emporter)	<b>+ 170</b> postes
➤ Fabrication (dont le bois, papier, ameublement)	<b>+ 10</b> postes

Source : Urssaf ; traitement : Observatoire de l'économie d'épures

## EVOLUTION DES STATUTS JURIDIQUES DES ENTREPRISES

	Alimentation	Bâtiment	Fabrication	Services
EI/EIRL normal	21%	16%	12%	22%
EI/EIRL micro	19%	40%	37%	45%
SARL et EURL	36%	28%	31%	23%
SAS et SASU	24%	16%	20%	10%
Total général	100%	100%	100%	100%

Source : traitement CMAR-Loire / CRMA

La répartition des statuts juridiques fait apparaître une disparité : 59 % de formes individuelles contre 41 % de sociétés. Les microentrepreneurs représentent 43,4 % des entreprises. La part des sociétés par actions simplifiées (SAS) progresse de 13,4 % en un an. Les sociétés à responsabilité limitée (SARL) restent encore la forme sociétale la plus répandue dans le département (25,4 %).

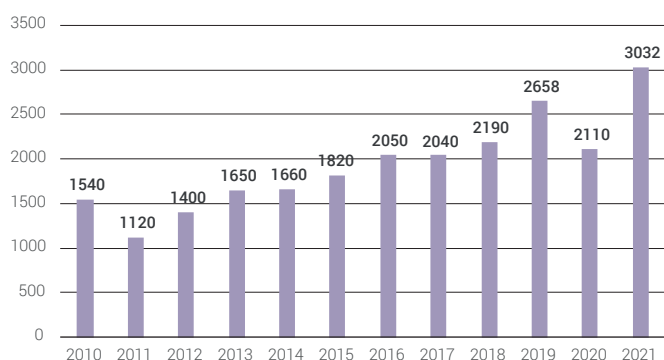
## PROGRESSION DES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

En 2021, 3032 entreprises artisanales ont été créées dans la Loire, soit une très forte augmentation des créations : + 43,6 % entre 2020 et 2021 après une année de baisse (- 20,6 %)

Le régime de la microentreprise est choisi par 76,0 % des créateurs (+ 8,0 points). L'entreprise individuelle « classique » ne représente plus que 4,0 % des créations.

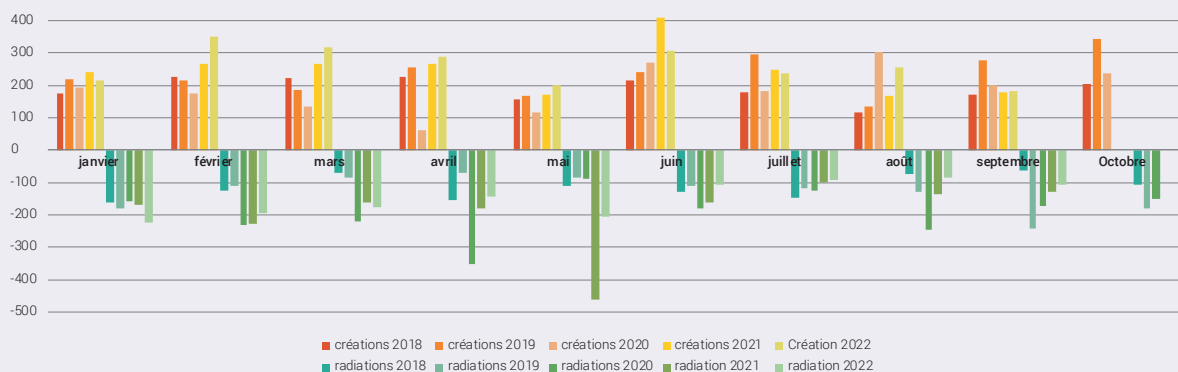
La part des sociétés représente 20,0 % des immatriculations.

### EVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS



Source : traitement CMAR-Loire / CRMA

## LES CRÉATIONS ET RADIATIONS MENSUELLES



Source : Datainfofreffe ; traitement CMAR-Loire

Les immatriculations d'entreprises augmentent de 6,6 % entre septembre 2021 et septembre 2022. Les radiations diminuent de 29,9 % sur la même période.

# COMMERCE INTERNATIONAL

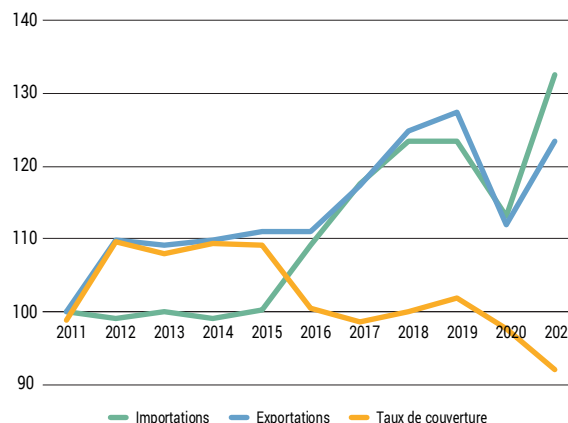
## ACTIVITÉ COMMERCIALE EN NETTE RECUL

La balance commerciale de la Loire est déficitaire en 2021 (- 353 millions d'euros) avec un taux de couverture<sup>1</sup> de 92,1 % (- 5,7 points sur un an).

Cette année, les exportations progressent de 10,2 % par rapport à 2020, pour une valeur totale de biens échangés de 4,1 milliards d'euros. Simultanément, les importations progressent également (+ 17,0 %) pour une somme cumulée de 4,5 milliards d'euros.

En Auvergne-Rhône-Alpes, les importations, d'un montant de 66,1 milliards d'euros, sont en augmentation de 13,9 %. Les exportations, sont en hausse de 9,2 % pour atteindre 60,8 milliards d'euros.

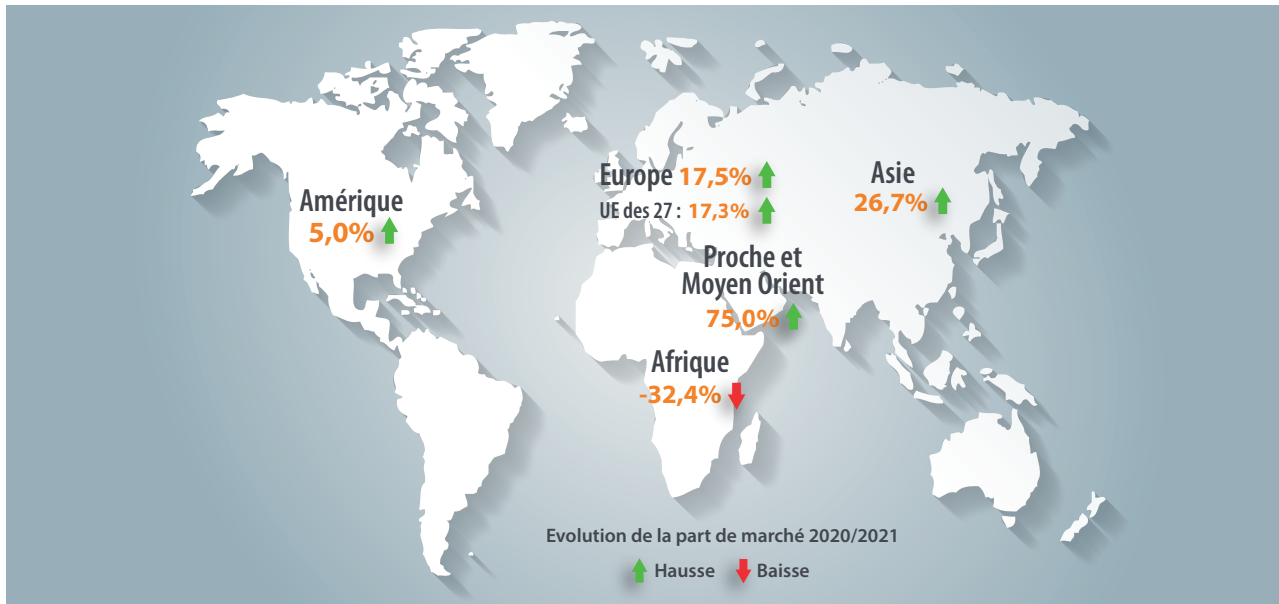
EVOLUTION DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX ENTRE 2011 ET 2021 (BASE 100 EN 2011 POUR LES EXPORTATIONS ET LES IMPORTATIONS)



Source : Douanes ; traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

## BAISSE DES IMPORTATIONS<sup>2</sup>

PART (EN %) DES IMPORTATIONS DE LA LOIRE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Source : Douanes 2020 ; traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

<sup>1</sup>Rapport entre la valeur des exportations et celles des importations

<sup>2</sup>Les principaux produits importés et exportés sont disponibles dans la publication, page 6.

En 2021, l'Europe reste le principal approvisionneur des entreprises de la Loire (3,5 milliards d'euros, 78,1 % de l'import). Sa part de marché est en hausse (+ 17,5 points), ainsi que le montant des achats qui progresse de 11,5%.

L'Asie demeure le second pourvoyeur des entreprises du département (687 millions d'euros ; 15,4% de l'import) avec un maintien de sa part de marché (+ 1,2 points). Le montant des importations est en progression par rapport à 2020 (+ 26,7%).

L'Amérique, 3<sup>e</sup> marché (123 millions d'euros) enregistre une progression du volume des importations (+ 5,0 %) par rapport à 2020.

Les importations en provenance d'Afrique sont en forte baisse, par rapport à 2020 (78 millions d'euros et - 32,4 %)

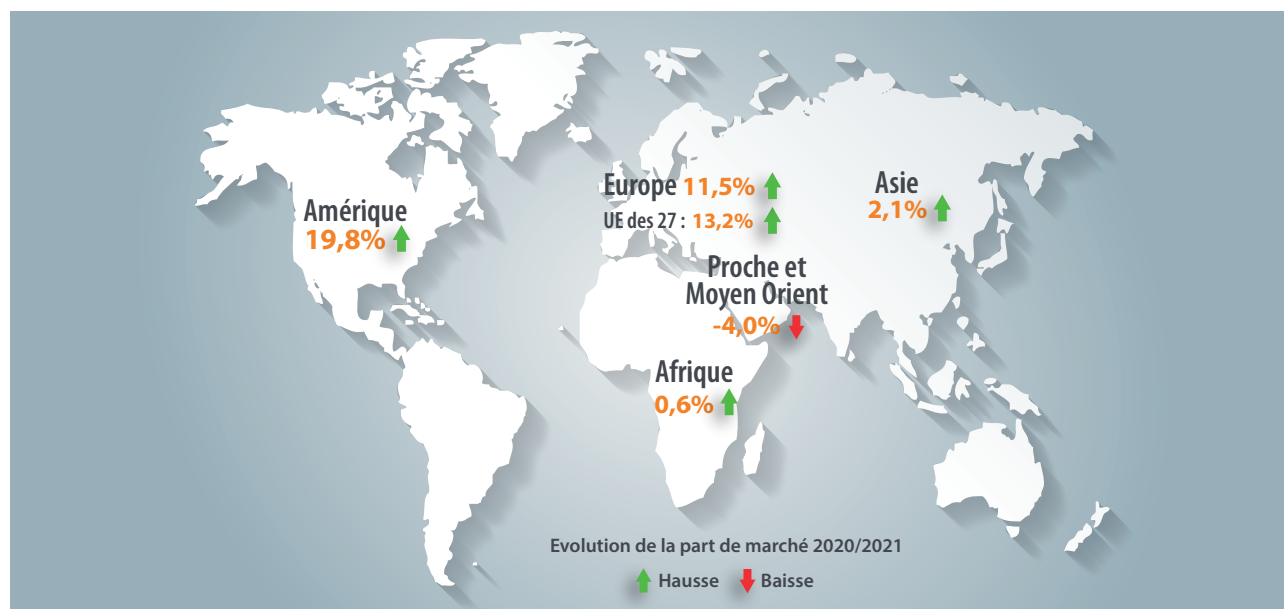
#### PAYS FOURNISSEURS DE LA LOIRE (IMPORT), ANNEE 2021

Rang 2021	Pays	Valeur en M€	%
1	Allemagne	859	19%
2	Italie	565	13%
3	Chine	481	11%
4	Pays-Bas	436	10%
5	Espagne	401	9%
6	Belgique	327	7%
7	Suisse	117	3%
8	Turquie	94	2%
9	Pologne	93	2%
10	Etats-Unis d Amérique	90	2%
<b>Total général</b>	<b>Monde</b>	<b>4 474</b>	<b>100%</b>

Source : Douanes 2020 ; traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

## BAISSE DES EXPORTATIONS

### PART (EN %) DES EXPORTATIONS DE LA LOIRE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Source : Douanes 2020 ; traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

En 2021, les entreprises ligériennes continuent d'exporter majoritairement leurs produits en Europe (3,1 milliards d'euros, + 11,5 % sur un an), dont 63,5 % dans les pays membres de l'Union Européenne (+ 13,2 % en un an).

L'Amérique devient la 2<sup>e</sup> destination d'export des produits ligériens (349 millions d'euros pour 8,5 % de l'export et + 19,8 % sur un an).

L'Asie, qui était la 2<sup>e</sup> destination d'export des produits ligériens depuis 2014, devient la 3<sup>e</sup> destination en termes de débouchés (348 millions d'euros et 8,5% du total, avec une progression annuelle de 2,1 %).

Le podium 2021 des principaux pays clients des entreprises ligériennes est composé de l'Allemagne (13,6 % de l'export), de l'Italie (13,1 %) et de l'Espagne (10,1 %).

#### PAYS CLIENTS DE LA LOIRE (EXPORT), ANNEE 2021

Rang 2021	Pays	Valeur en M€	%
1	Allemagne	562	14%
2	Italie	542	13%
3	Espagne	416	10%
4	Belgique	243	6%
5	Royaume-Uni	199	5%
6	Etats-Unis d Amérique	172	4%
7	Pays-Bas	172	4%
8	Suisse	116	3%
9	Pologne	110	3%
10	Turquie	94	2%
<b>Total général</b>	<b>Monde</b>	<b>4 121</b>	<b>100%</b>

Source : Douanes 2020 ; traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

# RELOCALISATION OU RÉINDUSTRIALISATION ?

## RÉINDUSTRIALISATION : DE QUOI PARLE-T-ON ?

La crise sanitaire a réintroduit le thème des relocalisations dans les débats médiatiques et politiques, la question en arrière-plan étant celle de la souveraineté industrielle mise à mal par les problèmes d'approvisionnement en masques de protection, respirateurs ou paracétamol et plus récemment par la pénurie de semi-conducteurs. Mais de quoi parle-t-on vraiment quand on aborde la question des relocalisations ? Quelques éléments de définition sont nécessaires.

Les relocalisations consistent à rapatrier, dans le pays d'origine de la société mère, tout ou partie de l'activité de production préalablement délocalisée ou installée en dehors du territoire national<sup>1</sup>. Les délocalisations accompagnent souvent le mouvement de désindustrialisation qui peut se mesurer à partir de deux indicateurs : le recul de l'emploi industriel et la baisse de la part de la valeur ajoutée industrielle dans le PIB national, plus rapide en France que dans d'autres pays. Aujourd'hui en France, l'industrie représente environ 10% du PIB (20% en Allemagne, 15% en Italie<sup>2</sup>).

La définition des relocalisations présuppose le rapatriement de productions réalisées autrefois en France, production le plus souvent à faible valeur ajoutée. Mais la vraie question n'est peut-être pas celle de la relocalisation mais plutôt celle de la réindustrialisation, consistant à implanter sur un territoire donné de nouvelles activités industrielles à haute valeur ajoutée et à fort potentiel technologique.

## LES CONDITIONS DE LA RÉINDUSTRIALISATION

La question de la réindustrialisation conduit à s'interroger sur les conditions nécessaires à l'amorçage et la pérennisation de cette dynamique ainsi que le rôle des pouvoirs publics. De plus, dans un contexte de crise énergétique et de chocs climatiques, la problématique de la réindustrialisation doit nécessairement interroger l'impact de ces industries sur l'environnement et poser la question de la décarbonation de ces nouveaux processus de production. La réindustrialisation nécessite la conjonction de plusieurs mouvements : l'attractivité économique du territoire, la modernisation des sites industriels, des investissements massifs en R&D...

L'attractivité économique se définit comme la capacité à attirer des ressources productives spécifiques (nouvelles activités et facteurs de production) sur un territoire donné. Le coût du foncier, les réglementations administratives, la fiscalité, la demande, la disponibilité des ressources (matières premières et énergie) sont autant de facteurs contribuant à l'attractivité des territoires, les infrastructures numériques et de transport étant également des facteurs déterminants de cette attractivité<sup>3</sup>. Malgré la crise sanitaire, la région Auvergne-Rhône-Alpes et la France sont bien placées en termes d'attractivité. Selon le baromètre E.Y 2022<sup>4</sup>, la France, est restée le pays le plus attractif de l'Europe en 2021 avec 1222 implantations ou extensions d'entreprises. La France conserve ainsi, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la 1<sup>ère</sup> place européenne, devant le Royaume-Uni (993) et l'Allemagne (841)<sup>5</sup>. De plus, avec 149 projets, la région Auvergne-Rhône-Alpes est la 2<sup>e</sup> région la plus attractive derrière l'Île-de-France (291). Implanter de nouvelles industries sur un territoire requiert d'accéder aux compétences nécessaires. Or, des compétences font défaut avec des pénuries de candidatures sur certains emplois industriels qualifiés. La récente enquête sur les besoins en main d'œuvre (Pôle emploi, 2022) montre des difficultés de recrutement dans certains secteurs, en particulier dans l'industrie. Cet état de fait s'explique pour partie par un déficit d'image des métiers de l'industrie auprès des jeunes et de leurs familles. Cette représentation, souvent obsolète, ignore les avancées technologiques de ce secteur (robotique, cobotique, internet des objets...). Le renforcement de la formation continue des salariés et la promotion des formations industrielles auprès des jeunes sont indispensables à la redynamisation du tissu industriel.



Une autre condition à la réindustrialisation est la volonté politique. Au regard de l'enjeu, le mouvement de réindustrialisation devrait être accompagné par le décideur public, à travers une politique fiscale incitative et une politique industrielle active. L'ambition serait d'identifier les secteurs porteurs d'une dynamique nouvelle de croissance, de mettre en œuvre une politique d'innovation à même d'accompagner la réindustrialisation... et d'allouer à ces objectifs les moyens financiers nécessaires. En matière fiscale par exemple, un récent rapport de France Stratégie (2021) note que les mesures fiscales récentes ou annoncées en faveur de la compétitivité des entreprises pourraient avoir un fort impact positif sur la production du secteur automobile en France (+ 20 %), de sorte que le déficit commercial pourrait être divisé par trois<sup>6</sup> !

## RÉINDUSTRIALISATION ET ENVIRONNEMENT

La réindustrialisation est centrée sur la question de l'implantation de nouvelles activités favorisant la modernisation du tissu industriel français et sa transition vers une industrie décarbonée<sup>7</sup>. La réindustrialisation pose en fait une question plus large que celle de l'implantation de nouvelles industries, elle doit s'inscrire dans un projet de société. La préservation de la biodiversité, la gestion des ressources en eau, le choix des matières ou la conception des produits sont des sujets cruciaux. Mais cette adaptation, indispensable, représente surtout une opportunité à saisir en termes d'innovation.

Les transformations environnementale et numérique de l'industrie devront se conduire en parallèle et en synergie, elles obligeront à penser de manière conjointe politiques environnementales et industrielles. Ces impératifs économiques et sociétaux conduiront naturellement à redonner à la puissance publique sa pleine légitimité et exigeront de mobiliser les moyens d'action à la hauteur de l'enjeu.



<sup>1</sup> Le phénomène de relocalisation reste à ce jour très limité en France. Entre 2009 et 2020, 144 sites manufacturiers ont été relocalisés en France (<https://www.trendeo.net/relocalisations-lannee-zero/>).

<sup>2</sup> Chiffres Eurostat.

<sup>3</sup> Sonia Bellit, Caroline Granier, Caroline Mini (2020). Réindustrialiser plutôt que relocaliser. Les Synthèses de La Fabrique. La Fabrique de l'industrie. Novembre 2020.

<sup>4</sup> Le Baromètre de l'attractivité de la France publié par EY recense chaque année les implantations internationales en Europe et analyse la perception que les décideurs économiques étrangers ont de notre pays ; il mesure ainsi l'attractivité réelle et perçue et compare les principaux pays européens.

<sup>5</sup> Ernst & Young (2022). Baromètre de l'Attractivité de la France, nouveau monde, nouvelles armes.

<sup>6</sup> Aymeric Lachaux (2021). Localisation de la production automobile : quels enseignements sur l'attractivité des pays et la compétitivité des entreprises ? Document de travail France Stratégie. n°2021-04 septembre.

<sup>7</sup> Anaïs Voy-Gillis (2022). Les enjeux et les défis de la renaissance industrielle en France et en Europe. Revue internationale et stratégique. N° 125. p.121-130.

## Sources et méthodologie

### Etablissements et effectifs salariés privés : source Urssaf

Le champ de cette publication couvre l'ensemble des cotisants du champ concurrentiel (« secteur privé » selon la définition de la DGAFP cf [acoss.fr](http://acoss.fr), rubrique Acooss Stat / n°274) affiliés au régime général, domiciliés en France, hors agriculture, sylviculture et pêche (secteur AZ, qui relève en grande partie de la Mutuelle sociale agricole), hors activités extraterritoriales (UZ) et hors salariés des particuliers employeurs, en France hors Mayotte

Les effectifs salariés sont issus des Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations (BRC) et de la Déclaration Sociale Nominative (DSN), remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration des cotisations sociales aux Urssaf. L'effectif salarié, hors intérimaires, est un effectif au 31/12/2020 et au 30/06/2021 ; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif diffère d'autres notions d'emploi faites en ETP ou qui excluent certaines catégories de salariés dont les emplois aidés. Il donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss.

La chaîne de production Acooss qui alimente cette publication est également mobilisée dans le cadre du dispositif de coproduction Acooss-Insee-Dares des estimations trimestrielles d'emploi (ETE). Ce dispositif permet de suivre l'emploi salarié total selon le schéma de production suivant :

- l'Acoss fournit les données d'évolution des effectifs salariés sur le seul secteur privé hors intérimaires (hors agriculture et hors salariés des particuliers employeurs) produites dans le cadre de la présente publication ;
- la Dares produit les évolutions d'emploi sur l'intérim (avec correction de la multiactivité) à partir des données issues des relevés mensuels de missions de Pôle emploi, puis à terme de la DSN ;
- l'Insee produit les données d'évolution de la fonction publique, du secteur agricole et les salariés des particuliers employeurs.

Le nombre d'établissements recense les entités ayant déclaré une masse salariale au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2020 et du 2<sup>e</sup> trimestre 2021.

Les séries trimestrielles de l'emploi et de la masse salariale produites nationalement par l'Acoss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique.

### Création d'établissements : source INSEE

La statistique des créations d'établissement est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (REE-Sirene). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la notion de création d'établissement, en cohérence avec la notion de création d'entreprise qui s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons, correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la statistique des créations d'établissement couvre l'ensemble des activités marchandes hors agriculture.

### Projets de recrutement : source BMO Pôle Emploi

Ce rapport présente les résultats de la vague 2021 de l'enquête "Besoins en main-d'œuvre" (BMO) pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le champ de cette vague est le même que celui de l'enquête 2020, soit d'une part les établissements relevant du secteur privé et, d'autre part :

- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...) et les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 294 000 établissements pour la région Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE), dont 229 000 ont été interrogés cette année. Plus de 55 000 établissements ont répondu au questionnaire. Les résultats ont été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des employeurs de la région.

### Offres et demandes d'emploi : source Pôle Emploi, DT Loire

L'analyse de l'adéquation entre les emplois disponibles (via les offres d'emploi déposées par les employeurs auprès de Pôle emploi) et les personnes à la recherche d'emploi (via les inscrits à Pôle emploi) est un exercice délicat mais très utile pour l'action du service public de l'emploi. Elle permet notamment de mieux cibler les besoins de formation pour combler d'éventuelles inadéquations. Cette analyse repose principalement sur un calcul statistique dont l'objectif est de révéler des métiers dont la demande est insuffisante par rapport à l'offre d'emploi, ou encore pour lesquels les employeurs éprouvent des difficultés de recrutement, en déterminant ce que l'on appelle des « métiers en tension ».

### Chefs d'entreprise et entreprises artisanales : source CMA Loire

Les mouvements du Répertoire des Métiers (RM) sont le résultat des formalités traitées en amont par le Centre de formalités des entreprises (CFE) : créations, modifications et radiations de nos entreprises artisanales.

### Commerce international : source Douanes

Les données des Douanes sont collectées sur la base des déclarations d'échanges de biens (DEB) pour les échanges avec les 26 autres Etats membres et des déclarations en douanes (DAU) pour les échanges avec les autres pays. Ils ne retracent que les échanges de marchandises et non de services.

### DatainfoGREFFE

DatainfoGREFFE a été créé par le G.I.E. InfoGREFFE pour permettre aux greffiers des Tribunaux de commerce, officiers publics et ministériels, d'assurer une plus large diffusion de l'information légale sur les entreprises. Les données provenant de DatainfoGREFFE sont issues du Registre du Commerce et des Sociétés. Le contrôle des greffiers assure la transparence économique, garantit la véracité et l'authenticité des indicateurs.

### La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) : source Urssaf

La DPAE est une formalité obligatoire liée à l'embauche qui doit être effectuée par l'employeur dans les 8 jours précédant l'embauche et adressée à l'Urssaf dont il relève, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail.

Le champ des DPAE porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim et entreprises affiliées à la MSA) et le secteur public pour ce qui concerne les non fonctionnaires. Les embauches de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours. Elles sont corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO).

Les séries trimestrielles des DPAE produites au niveau national sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis du 14/04/2020 -JORF du 18/04/2020).



## A retenir

L'année 2021 a été marquée par la forte reprise de l'activité économique post crise sanitaire. Cette reprise s'est traduite par :

- Une hausse de 2,6 % des effectifs salariés qui s'établissent à 189 500 postes ;
- Une hausse de 13% des créations d'établissement, soit plus de 10 000 créations en 2021 ;
- Un volume de projets de recrutement qui retrouve son niveau d'avant crise avec 24 500 projets ;
- Une hausse des DPAE de près de 20 % sans pour autant retrouver leur niveau de 2019.

L'année 2022 est plus contrastée avec un 1er trimestre sur la lancée de 2021 mais l'activité économique a été, est et sera encore très perturbée dans un contexte où les incertitudes et les difficultés sont multiples : inflation, difficultés d'approvisionnement, conflit en Ukraine, crise énergétique et difficultés de recrutement sans écarter une possible 8e vague de la Covid. L'activité économique présente des premiers signes de ralentissement avec une baisse du nombre de DPAE dans la construction et le commerce en 2022 par rapport à 2021 (sur huit mois) et surtout une forte hausse des radiations d'entreprises avec un pic enregistré en juin.

### **CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne**

adresse : place de la Bourse 69289 Lyon  
Cedex 2  
tél : 04 72 40 58 58  
e-mail : [infos@lyonmetropole.cci.fr](mailto:infos@lyonmetropole.cci.fr)  
web : [www.lyon-metropole.cci.fr](http://www.lyon-metropole.cci.fr)

### **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire**

Rue de l'Artisanat - BP 724  
42 951 Saint-Etienne Cedex 9  
tél : 04 77 92 38 00  
e-mail : [contact@cma-loire.fr](mailto:contact@cma-loire.fr)  
web : [www.cma-loire.fr](http://www.cma-loire.fr)

### **Emplois Loire Observatoire**

46 rue de la télématique  
42 000 Saint-Etienne  
tél : 04 77 92 83 70  
e-mail : [contact@elobs.fr](mailto:contact@elobs.fr)  
web : [www.elobs.fr](http://www.elobs.fr)

### **epures, Agence d'urbanisme de la région stéphanoise**

46 rue de la télématique - CS 40 801  
42 952 Saint-Etienne cedex 1  
tél : 04 77 92 84 00  
e-mail : [epures@epures.com](mailto:epures@epures.com)  
web : [www.epures.com](http://www.epures.com)

### **URSSAF Rhône-Alpes**

6 rue du 19 mars 1962  
69691 Vénissieux Cedex  
tél : 04 77 43 85 94  
e-mail : [pole-statistiques.rhone-alpes@urssaf.fr](mailto:pole-statistiques.rhone-alpes@urssaf.fr)  
web : [www.rhonealpes.urssaf.fr](http://www.rhonealpes.urssaf.fr)

### **Université Jean Monnet**

Maison de l'Université  
2 rue Tréfilerie 42100 Saint-Etienne  
tél : 04 77 42 17 00  
web : [www.univ-st-etienne.fr](http://www.univ-st-etienne.fr)